

Pointe-à-Pitre, le 22 juillet 2025

Le Président

De la Communauté d'Agglomération
CAP EXCELLENCE

À

Monsieur Ferdy LOUISY
Président du SMGEAG

Route de Blanchard – Labrousse
97190 Le Gosier

Objet : Demande d'informations

Monsieur le Président du SMGEAG,

Les graves perturbations dans le service public de l'eau, notamment les coupures prolongées et les tours d'eau non respectés, affectent gravement le quotidien des habitants notamment sur le territoire des Abymes et appellent des informations précises, en réponse aux interrogations sur l'équité de traitement entre les territoires et aux tensions qui montent.

Je suis donc amené à vous demander de bien vouloir me renseigner sur les travaux planifiés par le SMGEAG¹ pour la période 2025-2026 sur le territoire de Cap Excellence, de manière détaillée, si possible, sur les zones en forte tension, notamment le secteur des Grands-Fonds aux Abymes.

Je me permets de vous rappeler que les réseaux des Grands-Fonds ont fait l'objet d'un renouvellement sur 17 Km par la Régie Eau d'Excellence et que ce qui est en cause aujourd'hui, c'est la réalisation du feeder en eau potable des réseaux devant sécuriser l'alimentation en eau des réseaux.

D'autres travaux réalisés par la Régie, dont, la modernisation du surpresseur de Coma, la sécurisation de l'alimentation en eau des zones de Bouliqui, Bois de Rose et Petit-Pérou, la réhabilitation du réservoir de Boisvin, la construction du deuxième réservoir de Boisvin ou encore l'usine de Perrin et son réservoir, qui doit sécuriser notamment l'approvisionnement du futur CHU... avaient permis de sortir plus de 30 000 usagers des tours d'eau, d'apaiser les tensions dans les quartiers et d'améliorer la confiance dans la capacité locale, à faire progresser, durablement le droit à l'eau pour tous.

Ces habitants ne comprennent donc pas la régression du service public à laquelle ils sont confrontés depuis 2021, avec la création imposée du Syndicat voulu unique et surtout l'échec global des stratégies mises en œuvre, que signe en outre le déficit de 47 millions d'euros mis à jour à l'occasion du budget supplémentaire 2025 du SMGEAG.

Face à cet échec, - prévisible en raison des conditions financières et d'organisation dans lesquelles le syndicat a été créé -, je crois nécessaire, dans un objectif d'efficacité, de renouveler le cadre juridique de l'action, de repenser la gouvernance du syndicat et de définir un nouveau partenariat avec les communautés d'agglomération.

¹ Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement en Guadeloupe

Dans cet optique et pour permettre à Cap Excellence de suivre les travaux, d'informer la population et de coordonner efficacement son appui aux efforts du SMGEAG, je renouvelle ma demande de communication des informations qui suivent :

1. Travaux prévus sur 2025-2026 pour le territoire de Cap Excellence (Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre) :

- La nature précise des interventions : réhabilitation des réseaux, maintenance des surpresseurs, modernisation des infrastructures, etc.
- Les localisations exactes des chantiers, avec un focus sur les zones en tension, notamment dans les Grands-Fonds (secteurs de Bouliqui à Carénage).
- Le calendrier prévisionnel détaillé des opérations.

2. Données financières :

- Les budgets prévus pour chaque projet, avec ventilation des financements : SMGEAG, État, FEDER, autres partenaires.
- Les modalités de financement retenues (subventions, emprunts, fonds propres, etc.).

3. Impacts attendus pour les usagers :

- Les bénéfices concrets pour les abonnés : amélioration de la qualité de l'eau, réduction des coupures, fiabilisation du réseau.
- Les mesures prévues pour limiter les désagréments durant les travaux, en particulier dans les zones les plus vulnérables.

Dans l'attente de votre retour, que j'espère rapide, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées et amicales.

Éric JALTON

Président de Cap Excellence

